

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBaine DE YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES  
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET DU  
BUDGET

SOUS DIRECTION DES MARCHES  
PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET AUTRES  
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,  
FINANCIAL AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC  
CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS  
SERVICE

**ADDITIF 1 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
EN PROCEDURE D'URGENCE N° 014/AOIO/CUY/CCCM-SPI – CIPM/2024  
POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE  
BALAYAGE, LE NETTOYAGE DES RUES, DES PLACES PUBLIQUES ET  
DES MARCHES DE LA VILLE DE YAOUNDE**

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Appel d'Offres pour la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage, le nettoyage des rues, des places publiques et des marchés de la ville de Yaoundé a connu des modifications suivantes :

**Article 1<sup>er</sup>**: le présent additif 1 au Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence n°014/AOIO/CUY/CCCM-SPI-CIPM/2024 pour la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage, le nettoyage des rues, des places publiques et des marchés de la ville de Yaoundé, porte modification de l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert, le Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres (RPAO), la Grille d'Evaluation des Offres ainsi qu'il suit :

*Au lieu de :*

**PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres International Ouvert**

En français	En anglais
<b>9- Caution de soumission</b>	<b>9- Bid bond</b>
Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable	Under penalty of rejection, each tenderer must attach to its administrative documents a bid bond issued by a first-class bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance, the list of which appears in Exhibit 10 of the Bidding

<p>pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, d'un montant par lot de :</p> <p>Lot 1 : 320 000 000 (trois cent vingt millions) Francs CFA</p> <p>Lot 2 : 240 000 000 (deux cent quarante millions) Francs CFA</p> <p>Lot 3 : 290 000 000 (deux cent quatre-vingt-dix millions) Francs CFA</p> <p>Lot 4 : 200 000 000 (deux cent millions) Francs CFA.</p>	<p>documents and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the tenders, in an amount per lot of:</p> <p>Lot 1: 320,000,000 (three hundred and twenty million) CFA francs</p> <p>Lot 2: 240,000,000 (two hundred and forty million) CFA francs</p> <p>Lot 3: 290,000,000 (two hundred and ninety million) CFA francs</p> <p>Lot 4: 200,000,000 (two hundred million) CFA francs.</p>
<b>15- Critères d'évaluation</b>	<b>1. Evaluation criteria</b>
15.1. Critères éliminatoires	15.1. Eliminatory Criteria
<p>Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;</li> <li>➤ absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;</li> <li>➤ non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité au soumissionnaire;</li> <li>➤ fausses déclarations ou pièces falsifiées ;</li> <li>➤ absence d'une pièce du dossier financier ;</li> <li>➤ non-conformité du BPU et/ou du DQE au modèle prescrit par le DAO</li> <li>➤ présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP</li> <li>➤ plus d'un critère essentiel non satisfaisant.</li> </ul>	<p>The eliminatory criteria stand as follows:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ absence or non-conformity de of the bid bond at the opening of tenders;</li> <li>➤ Absence of an administrative document other than the bid bond 48 hours after bid opening;</li> <li>➤ the non-conformity of an administrative document 48 hours after notification of the non-conformity to the bidder;</li> <li>➤ False declaration or falsified documents;</li> <li>➤ Absence of a document from the financial file;</li> <li>➤ Non-compliance of the BPU and/or DQE with the model prescribed by the Tender File</li> <li>➤ presence on the list of failing companies published by the Ministry of Public Contracts.</li> <li>➤ More than one essential criterion not met.</li> </ul>

**PIECE N°3 : Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres (RPAO).**

Clauses du RGAO	Données particulières
1.2	<p>Les Candidats sont invités à soumettre un dossier administratif, une proposition technique et une proposition financière pour la prestation des services nécessaires à la mission désignée dans le DAO. La proposition servira de base aux négociations du contrat et, à terme, au contrat signé avec le Candidat retenu L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes portant les mentions ci-après :</p> <p><b>1. Volume 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. La déclaration d'intention de soumissionner datée, signée et timbrée à 2000 FCFA, donc un timbre fiscal à 1500 FCFA et un timbre communal à 500 FCFA (suivant modèle joint);</li> <li>b. L'accord de groupement notarié (ou enregistré), le cas échéant ;</li> <li>c. Le pouvoir de signature, le cas échéant ;</li> <li>d. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal d'Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;</li> <li>e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun ;</li> <li>f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA ;</li> <li>g. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant par lot précisé ci-après et d'une durée de validité de cinq (05) mois, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot 1 : 320 000 000 (trois cent vingt millions) Francs CFA</li> <li>- Lot 2 : 240 000 000 (deux cent quarante millions) Francs CFA</li> <li>- Lot 3 : 290 000 000 (deux cent quatre-vingt-dix millions) Francs CFA</li> <li>- Lot 4 : 200 000 000 (deux cent millions) Francs CFA</li> </ul> </li> </ul> <p><b>En cas de groupement, la caution doit être libellée au nom du groupement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>h. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation des marchés publics ;</li> <li>i. Une attestation de surface financière d'un montant de : 2.5 milliards pour le lot 1 ; 2 milliards pour le lot 2 ; 2.3 milliards pour le lot 3 et 1.6 milliards pour le lot 4, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une banque internationale reconnue qui a une banque de premier</li> </ul>

- ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, qui sera son avaliste ;
- j. Une attestation pour soumission portant mention et références de l'Appel d'Offres, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ou une attestation de régularité vis-à-vis de la Sécurité Sociale pour les entreprises étrangères ;
  - k. Une attestation de non-redevance délivrée par le responsable compétent de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ou un quitus fiscal pour les entreprises étrangères ;

De plus, les soumissionnaires installés au Cameroun devront produire les pièces ci-après :

- l. Une copie du registre de commerce ;
- m. Un du plan de localisation signés sur l'honneur datant de moins de trois (03) mois ;

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces a, e, f et i étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.

**Toutes les pièces doivent être fournies en originales ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.**

**1. Volume 2 : Le dossier technique contiendra les pièces ci-après :**

1. Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente conformément aux critères d'évaluation dans le cadre de prestations similaires (Tableau 6.B). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par le Candidat ;
2. Toutes observations ou suggestions éventuelles sur le Cahier de Charges et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'Ouvrage (Tableau 6.C) ;
3. Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (Tableau 6.D) ;
4. La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier (Tableau 6.E) ;
5. Des curricula vitæ récemment signés par le personnel spécialisé proposé et le représentant du Candidat habilité à soumettre la

proposition (Tableau 6.F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des cinq ou dix (10) dernières années, selon le nombre d'années d'expériences exigées au personnel ;

6. Les estimations des apports de personnel (cadres et personnel d'appui, temps nécessaire à l'accomplissement de la mission) justifiées par des diagrammes à barres indiquant le temps de travail prévu pour chaque cadre de l'équipe (Tableaux 6.E et 6.G) ;
7. Les bilans vérifiés et certifiés par un Expert-comptable assermenté des Cinq (05) dernières années démontrant la solvabilité actuelle du Soumissionnaire ;
8. Une méthodologie environnementale, sociale, sécurité et santé (ESSS) répondant aux exigences des Spécifications ESSS ;
9. Le Candidat doit fournir la liste des gros matériels (camions, engins lourd, véhicules tout terrain) conformément aux critères d'évaluation du matériel qu'il envisage de mobiliser pour les prestations (avec mention de leur date d'acquisition, de leur âge, de leur puissance ou capacité, de leur état général, de leur affectation actuelle). Pour être pris en compte, chaque véhicule devra être âgé de moins de 10 ans. Il est tenu de fournir pour chacun d'eux les éléments justificatifs nécessaires : copie certifiée datant de moins de trois (03) mois de la carte grise et/ou attestation d'importation (copie de la déclaration en douane). Marque, type et numéros de série devront être donnés pour vérifier l'âge du matériel ;
10. Le Candidat fournira les documents (titre de propriété, attestation notariée de mise à disposition d'espace) attestant qu'il dispose d'espaces, dans le territoire de la Ville de Yaoundé ou les communes de la première couronne de l'espace métropolitain, destinés à l'érection d'une base logistique d'environ 5000 m<sup>2</sup> devant servir de base vie de l'entreprise. À cet égard, il présentera les titres de propriété ou de contrats de location notariés (ou enregistrés) ou encore, des protocoles d'accord de location signés par-devant notaire ;
11. La preuve d'acceptation des conditions du marché :
  - Copie dument paraphée du Cahier de Clauses Administratives Particulières (CCAP) daté et signé à la dernière page;
  - Copie dument paraphée du Cahier de Charges daté et signé à la dernière page;
12. Toute autre information demandée dans le RPAO.

**La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière.**

**2. Volume 3 : La proposition financière contiendra les pièces ci-après visées du 3.6 du RGAO :**

1. La soumission proprement dite, en original rédigé selon le modèle joint,

	<p>timbrée à 2 000 FCFA, signée et datée ;</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, paraphé ;</li> <li>3. Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé et signé ;</li> <li>4. Le Sous-Détail des prix paraphé et signé.</li> </ol> <p><b>En cas de soumission pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra présenter son offre technique et financière en des documents distincts pour chaque lot.</b></p> <p><b>N.B.</b> : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.</p>
1.4	<p>Conférence préalable à l'établissement des propositions : Oui</p> <p>Date :</p> <p>Heure : 14 heures, heure locale</p> <p>Lieu : Salle de Délibérations de l'Hôtel de Ville</p>
1.5	Le Maître d'Ouvrage fournit les informations spécifiées dans le Cahier des Charges.
1.7.2	Le Maître d'Ouvrage envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités en aval : NON
1.8	<p>Le maître d'ouvrage exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, le maître d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Définit aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ;</li> <li>ii. Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;</li> <li>iii. "Pratiques collusives" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que le maître d'ouvrage en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;</li> <li>iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.</li> <li>v. Le 'conflit d'intérêt » est toute situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est de nature à compromettre la transparence dans la passation des marchés publics</li> </ul> </li> <li>b. Toute proposition d'attribution est rejetée s'il est prouvé que l'attributaire proposé est directement ou par l'intermédiaire d'un agent public,</li> </ul>

	<p>coupable de corruption, s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusives ou coercitives ou encore en situation de conflit d'intérêt lors de l'attribution de ce marché.</p> <p>c. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 673 20 57 25 / 699 35 07 48.</p>
4.6	<p>Le Dossier Administratif et les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard aux adresses, date et heure suivantes :</p> <p>Communauté urbaine de Yaoundé Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de ville, 2ème étage, porte 223</p> <p>Les dossiers administratifs et les propositions techniques et financières seront ouverts par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUY, siégeant dans le bâtiment abritant la CIPM, Rue André Essomba a Elig-Belibi (Rue du PADY) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le <b>23/07/2024</b> à 14h.</p>
5	<b>Évaluation des propositions</b>
5.1	<p>Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à l'adresse suivante :</p> <p>Communauté Urbaine de Yaoundé Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de ville, 2ème étage, porte 002</p>
5.3	<p><b><u>A) Critères éliminatoires :</u></b></p> <p>Ils sont définis ainsi qu'il suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;</li> <li>2) absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;</li> <li>3) non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité au soumissionnaire;</li> <li>4) fausses déclarations ou pièces falsifiées ;</li> <li>5) absence d'une pièce du dossier financier ;</li> <li>6) non-conformité du BPU et/ou du DQE au modèle prescrit par le DAO</li> <li>7) présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP</li> <li>8) plus d'un critère essentiel non satisfaisant.</li> </ol> <p><b><u>B) Critères essentiels</u></b></p> <p>Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Références dans les prestations similaires ;</li> <li>- Méthodologie proposée et son adéquation avec les cahiers de charges ;</li> <li>- Qualification et compétence des experts ;</li> <li>- Matériel ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Preuve d'acceptation des conditions du marché.</li> </ul>
5.3.1	<p><b>B) Critères essentiels</b></p> <p><b>Enveloppe B : Offre technique</b></p> <p><b>b.1. Références dans les prestations similaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience générale dans les prestations de propreté, au cours des dix (10) dernières années ;</li> <li>- Expérience spécifique dans la collecte des ordures ménagères dans des villes de plus d'un million d'habitants au Cameroun ou en Afrique subsaharienne, au cours des dix (10) dernières années.</li> </ul> <p><b>b.2. Méthodologie proposée et son adéquation avec les Cahiers de Charges :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension de la mission et analyse critique des Cahiers de charges (Thème contraintes influençant la prestation, thème dynamique de la prestation et thème résilience du prestataire) ;</li> <li>- Méthodologie détaillée de toutes les phases de la prestation (thème clarté de la méthodologie, thème adéquation méthodologie et environnement et thème cohérence de toutes les phases de la prestation) ;</li> <li>- Calendrier des activités avec délai (thème clarté du calendrier et thème cohérence du calendrier par rapport à toutes les phases de la prestation).</li> </ul> <p><b>b.3. Qualification et compétence du personnel clé :</b></p> <p><i>Justifier de la disponibilité du personnel clé ci-après qui peut être le même pour tous les lots de soumission à l'exception des responsables d'exploitation et environnement qui doivent être uniques par lot :</i></p> <p><b>b.3.1. Directeur de projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau ingénieur de conception BAC+5 en : Diplômé de Génie Civil / Génie Urbain / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement / Environnement / Chimie / Physique ;</li> <li>- Au moins 15 ans d'expérience générale ;</li> <li>- Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine ;</li> <li>- Expérience de 3 ans à un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p><b>b.3.2. Directeur Technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau ingénieur de conception BAC+5 en : Diplômé de Génie Civil / Génie Urbain / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement / Environnement / Chimie / Physique ;</li> <li>- Au moins 10 ans d'expérience générale ;</li> <li>- Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine ;</li> <li>- Expérience de 3 ans à un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p><b>b.3.3. Directeur de maintenance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau Ingénieur de conception BAC+5 en : Mécanique ou Génie Industriel ;</li> <li>- Au moins 7 ans d'expérience générale ;</li> <li>- Expérience spécifique de 5 ans dans la maintenance des engins ;</li> <li>- Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p><b>b.3.4. Responsable d'exploitation :</b></p>

- Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Logistique / Génie Rural / Génie Civil / Génie Sanitaire / Assainissement ;
- Au moins 07 ans d'expérience générale ;
- Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine ;
- Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable ;

**b.3.5. Responsable Environnement :**

- Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Environnement / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement ;
- Au moins 07 ans d'expérience générale ;
- Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine ;
- Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable ;

**b.3.6. Responsable Social :**

- Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Sociologie Urbaine, Anthropologie, Géographie Urbaine, psycho-sociologie, Communication ;
- Au moins 07 ans d'expérience générale ;
- Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine ;
- Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable ;

Les différents personnels clés, dont les Ordres professionnels existent, devront présenter une copie de leur diplôme et une attestation d'inscription auxdits Ordres

**b.4. Moyens matériels :**

*Chaque soumissionnaire devrait justifier (présentation de carte grise certifiée et photo) de la possession en propre du matériel minimum ou du matériel figurant sur une attestation de location ou une promesse de vente dudit matériel par un concessionnaire habilité en cas d'attribution d'au moins un lot, la mise à disposition ci-après, âgé de moins de 10 ans :*

**b.4.1. Lot 1 :**

- |                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| - Benne à ordures ménagères (BOM) : | 7  |
| - Benne Ville de Paris (BVP) :      | 8  |
| - Ampli Roll :                      | 10 |
| - Camion-grue :                     | 3  |
| - Pelle chargeuse :                 | 2  |

**b.4.2. Lot 2 :**

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| - Benne à ordures ménagères (BOM) : | 4 |
| - Benne Ville de Paris (BVP) :      | 4 |
| - Ampli Roll :                      | 8 |
| - Camion-grue :                     | 2 |
| - Pelle chargeuse :                 | 2 |

**b.4.3. Lot 3 :**

- |                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| - Benne à ordures ménagères (BOM) : | 7  |
| - Benne Ville de Paris (BVP) :      | 6  |
| - Ampli Roll :                      | 10 |
| - Camion-grue :                     | 2  |

- Pelle chargeuse :	2
<b>b.4.1. Lot 1 :</b>	
- Benne à ordures ménagères (BOM) :	5
- Benne Ville de Paris (BVP) :	5
- Ampli Roll :	7
- Camion-grue :	2
- Pelle chargeuse :	1

**b.5. La preuve d'acceptation des conditions du marché :**

- Copie dument paraphée à chaque page du Cahier de Charges, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- Copie dument paraphée à chaque page du Cahier des Clauses Techniques Particulières, daté, signé et cacheté à la dernière page.

***Enveloppe C : Offre financière***

1. La soumission proprement dite, en original rédigé selon le modèle joint, timbrée à 2 000 francs CFA (timbres fiscal de 1500 francs CFA et timbre communal de 500 francs CFA), signée et datée ;
2. Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli;
3. Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli;
4. Le Sous-Détail des prix unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires dûment rempli.

**En cas de soumission pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra présenter son offre technique et financière en des documents distincts pour chaque lot.**

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

<b>11</b>	Cautionnement définitif Le cautionnement définitif sera fixé à 2% du montant TTC du marché.
-----------	--

## GRILLE D'EVALUATION

<b>1- CRITÈRES ÉLIMINATOIRES</b> Les critères éliminatoires sont :		<b>Satisfaction</b>
1) l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;		
2) absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;		
3) non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité au soumissionnaire;		
4) fausses déclarations ou pièces falsifiées ;		
5) absence d'une pièce du dossier financier ;		
6) non-conformité du BPU et/ou du DQE au modèle prescrit par le DAO		
7) présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP		
8) plus d'un critère essentiel non satisfaisant		
<b>2- CRITÈRES ESSENTIELS</b>		<b>OUI</b> <b>NON</b>
1- Références dans les prestations similaires, au cours des dix (10) dernières années ;		
2- Méthodologie proposée et son adéquation avec les cahiers de charge ;		
3- Qualification et compétence des personnels		
4- Matériel		
5- Preuve d'acceptation des conditions du marché		
<b>2.1- REFERENCES DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES</b>		<b>OUI</b> <b>NON</b>
- Expérience générale dans les prestations de propreté, au cours des dix (10) dernières années : un chiffre d'affaire cumulé de deux milliard cinq cent millions (2 500 000 000) francs CFA TTC ;		
- Expérience spécifique dans la collecte des ordures ménagères dans des villes de plus d'un million d'habitants au Cameroun ou en Afrique subsaharienne, au cours des dix (10) dernières années. Avoir au moins un (01) contrat.		
<b>Le critère est valide si un (01) sur deux (2) satisfaisant.</b> <b>NB : les références retenues sont celles dont les première et dernière pages du contrat enregistré et, le (s) procès-verbaux de recettes techniques ou de réception sont joints</b>		
<b>2.2- NOTE METHODOLOGIQUE</b>		<b>OUI</b> <b>NON</b>
- Compréhension de la mission et analyse critique des Cahiers de charges (Thème contraintes influençant la prestation, thème dynamique de la prestation et thème résilience du prestataire) ;		
- Méthodologie détaillée de toutes les phases de la prestation (thème clarté de la méthodologie, thème adéquation méthodologique et environnement et thème cohérence de toutes les phases de la prestation) ;		
- Calendrier des activités avec délai (thème clarté du calendrier et thème cohérence du calendrier par rapport à toutes les phases de la prestation).		
<b>Le critère est valide si deux (2) sur trois (3) sont satisfaisants.</b>		

<b>2.3- PERSONNEL D'ENCADREMENT</b>				
<b>N°</b>	<b>Poste</b>	<b>Qualifications / Expériences</b>	<b>Satisfaction du sous-critère</b>	
			<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1	<b>Directeur de projet</b>	Formation minimale de niveau ingénieur de conception BAC+5 en : Diplômé de Génie Civil / Génie Urbain / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement / Environnement / Chimie / Physique.		
		Au moins 15 ans d'expérience générale		
		Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine		
		Expérience de 3 ans à un poste de responsabilité comparable		
2	<b>Directeur technique</b>	Formation minimale de niveau ingénieur de conception BAC+5 en : Diplômé de Génie Civil / Génie Urbain / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement / Environnement / Chimie / Physique		
		Au moins 10 ans d'expérience générale		
		Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine		
		Expérience de 3 ans à un poste de responsabilité comparable		
3	<b>Responsable de maintenance</b>	Formation minimale de niveau Ingénieur de conception BAC+5 en : Mécanique ou Génie Industriel		
		Au moins 10 ans d'expérience générale		
		Expérience spécifique de 5 ans dans la maintenance des engins		
		Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable		
4	<b>Responsable d'exploitation</b>	Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Logistique / Génie Rural / Génie Civil / Génie Sanitaire / Assainissement		
		Au moins 07 ans d'expérience générale		
		Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine		
		Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable		
5	<b>Responsable environnement</b>	Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Environnement / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement		

		Au moins 07 ans d'expérience générale		
		Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine		
		Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable		
6	<b>Responsable social</b>	Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Sociologie Urbaine, Anthropologie, Géographie Urbaine, psychosociologie, Communication		
		Au moins 07 ans d'expérience générale		
		Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine		
		Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable		

NB : au risque de ne pas être pris en compte, le personnel devra présenter à chaque fois :

- Un CV daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme signé par l'autorité administrative ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation d'inscription auxdits Ordres, signé par l'autorité administrative.

Un sous-critère est validé si 3 oui sur 4.

**Le critère personnel est estimé rempli si le personnel proposé par le soumissionnaire rempli 5 des sous critères ci-dessus cités sur 6**

#### **2.4- MOYENS MATÉRIELS**

le soumissionnaire devra indiquer le moyen par lequel il rendra disponible le matériel minimum exigé dans le DAO, pour la bonne exécution des travaux.

N°	Type de matériel	Nombre minimum	Type de propriété (Propre/Location)	Critère de satisfaction	
				OUI	NON
<b>Lot 1</b>					
1	Benne à ordures ménagères	7			
2	Benne Ville de Paris (BVP)	8			
3	- Ampli Roll	10			
4	Camion-grue	3			
5	Pelle chargeuse	2			
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>			
<b>Lot 2</b>					
1	- Benne à ordures ménagères	4			
2	Benne Ville de Paris (BVP)	4			
3	- Ampli Roll	8			
4	Camion-grue	2			
5	Pelle chargeuse	2			
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>			
<b>Lot 3</b>					
1	- Benne à ordures ménagères	7			

<b>2</b>	Benne Ville de Paris (BVP)	6			
<b>3</b>	- Ampli Roll	10			
<b>4</b>	Camion-grue	2			
<b>5</b>	Pelle chargeuse	2			
	<b>TOTAL</b>	<b>27</b>			

Lot 4

<b>1</b>	- Benne à ordures ménagères	5			
<b>2</b>	Benne Ville de Paris (BVP)	5			
<b>3</b>	- Ampli Roll	7			
<b>4</b>	Camion-grue	2			
<b>5</b>	Pelle chargeuse	1			
	<b>TOTAL</b>	<b>20</b>			

**Le soumissionnaire doit posséder en propre ou promesse de vente au moins quatre (4) types de matériel sur cinq (5) dont : Benne à ordures ménagères (BOM), Benne Ville de Paris, Ampli Roll et Pelle chargeuse.**

**Le critère est satisfait si :**

**Lot 1 : au moins 25 / 30 ;**

**Lot 2 : au moins 15 / 20 ;**

**Lot 3 : au moins 22 / 27 ;**

**Lot 4 : au moins 15 / 20.**

NB : il est tenu de fournir :

- pour chaque matériel roulant en possession propre une copie de la carte grise légalisée par les services compétents du Ministère des Transports ;

- pour le reste une facture légalisée pour le petit matériel.

Sinon le critère essentiel Matériel sera noté « Non satisfaisant »

#### **2.5- PREUVE D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHE**

Copie du Cahier de Clauses Administratives Particulières (CCAP) dument paraphé à chaque page et daté, signé et cacheté à la dernière page

Copie du Cahier de Charge (CC) dument paraphé à toutes les pages et signé, cacheté et daté à la dernière page

**Le critère est valide si deux (2) sur deux s(2) sont satisfaisants**

#### **ANALYSE FINANCIERE**

L'analyse de l'offre financière se fera par :

- La vérification de la conformité des prix en lettre avec les prix en chiffres. En cas de discordance entre les prix en chiffres et les prix en lettre, seuls seront pris en compte les prix en lettres.

- La vérification des calculs.

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant ayant présenté une offre techniquement qualifiée.

*Lire plutôt :*

**PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres International Ouvert**

<b>En français</b>	<b>En anglais</b>
<b>9- Caution de soumission</b>	<b>10- Bid bond</b>
<p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, d'un montant par lot de :</p> <p style="margin-left: 20px;">Lot 1 : 350 000 000 (trois cent cinquante millions) Francs CFA</p> <p style="margin-left: 20px;">Lot 2 : 335 000 000 (trois cent trente-cinq millions) Francs CFA</p> <p style="margin-left: 20px;">Lot 3 : 325 000 000 (trois cent vingt-cinq millions) Francs CFA</p> <p style="margin-left: 20px;">Lot 4 : 240 000 000 (deux cent quarante millions) Francs CFA</p>	<p>Under penalty of rejection, each tenderer must attach to its administrative documents a bid bond issued by a first-class bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance, the list of which appears in Exhibit 10 of the Bidding documents and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the tenders, in an amount per lot of:</p> <p style="margin-left: 20px;">Lot 1: 350,000,000 (three hundred and fifty million) CFA francs</p> <p style="margin-left: 20px;">Lot 2: 335,000,000 (three hundred and thirty five million) CFA francs</p> <p style="margin-left: 20px;">Lot 3: 325,000,000 (three hundred and twenty five million) CFA francs</p> <p style="margin-left: 20px;">Lot 4: 240,000,000 (two hundred and forty million) CFA francs.</p>
<b>15- Critères d'évaluation</b>	<b>15- Evaluation criteria</b>
15.2. Critères éliminatoires	15.1. Eliminatory Criteria
<p>Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;</li> <li>➤ l'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des offres ;</li> <li>➤ les fausses déclarations ou pièces falsifiées;</li> <li>➤ l'absence d'une pièce du dossier financier ;</li> <li>➤ la non-conformité du BPU et/ou du DQE au modèle prescrit par le DAO</li> <li>➤ la présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP</li> <li>➤ plus d'un critère essentiel non</li> </ul>	<p>The eliminatory criteria stand as follows:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ absence or non-conformity de of the bid bond at the opening of tenders;</li> <li>➤ the absence or non-conformity of an administrative document other than the tender deposit 48 hours after the opening of tenders;</li> <li>➤ false declarations or falsified documents;</li> <li>➤ Absence of a document from the financial file;</li> <li>➤ Non-compliance of the BPU and/or DQE with the model prescribed by the Tender File</li> <li>➤ presence on the list of failing companies published by the</li> </ul>

satisfaisant	Ministry of Public Contracts. ➤ More than one essential criterion not met.
--------------	---

### PIECE N°3 : Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres (RPAO).

Clauses du RGAO	Données particulières
1.2	<p>Les Candidats sont invités à soumettre un dossier administratif, une proposition technique et une proposition financière pour la prestation des services nécessaires à la mission désignée dans le DAO. La proposition servira de base aux négociations du contrat et, à terme, au contrat signé avec le Candidat retenu</p> <p>L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes portant les mentions ci-après :</p> <p><b>2. Volume 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. La déclaration d'intention de soumissionner datée, signée et timbrée à 2000 FCFA, donc un timbre fiscal à 1500 FCFA et un timbre communal à 500 FCFA (suivant modèle joint);</li> <li>b. L'accord de groupement notarié (ou enregistré), le cas échéant ;</li> <li>c. Le pouvoir de signature, le cas échéant ;</li> <li>d. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal d'Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;</li> <li>e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun ;</li> <li>f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA ;</li> <li>g. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant par lot précisé ci-après et d'une durée de validité de cinq (05) mois, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun :</li> </ul> <p>Lot 1 : 350 000 000 (trois cent cinquante millions) Francs CFA</p> <p>Lot 2 : 335 000 000 (trois cent trente-cinq millions) Francs CFA</p> <p>Lot 3 : 325 000 000 (trois cent vingt-cinq millions) Francs CFA</p> <p>Lot 4 : 240 000 000 (deux cent quarante millions) Francs CFA</p> <p><b>En cas de groupement, la caution doit être libellée au nom du groupement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>h. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation des marchés publics ;</li> </ul>

- i. Une attestation de surface financière d'un montant de : 2.5 milliards pour le lot 1 ; 2 milliards pour le lot 2 ; 2.3 milliards pour le lot 3 et 1.6 milliards pour le lot 4, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une banque internationale reconnue qui a une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, qui sera son avaliste ;
- j. Une attestation pour soumission portant mention et références de l'Appel d'Offres, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ou une attestation de régularité vis-à-vis de la Sécurité Sociale pour les entreprises étrangères ;
- k. Une attestation de non-redevance délivrée par le responsable compétent de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ou un quitus fiscal pour les entreprises étrangères ;

De plus, les soumissionnaires installés au Cameroun devront produire les pièces ci-après :

- l. Une copie du registre de commerce ;
- m. Un du plan de localisation signés sur l'honneur datant de moins de trois (03) mois ;

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces a, e, f et i étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.

**Toutes les pièces doivent être fournies en originales ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.**

### **3. Volume 2 : Le dossier technique contiendra les pièces ci-après :**

- 1. Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente conformément aux critères d'évaluation dans le cadre de prestations similaires (Tableau 6.B). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par le Candidat ;
- 2. Toutes observations ou suggestions éventuelles sur le Cahier de Charges et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'Ouvrage (Tableau 6.C) ;
- 3. Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (Tableau 6.D) ;

4. La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier (Tableau 6.E) ;
5. Des curricula vitæ récemment signés par le personnel spécialisé proposé et le représentant du Candidat habilité à soumettre la proposition (Tableau 6.F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des cinq ou dix (10) dernières années, selon le nombre d'années d'expériences exigées au personnel ;
6. Les estimations des apports de personnel (cadres et personnel d'appui, temps nécessaire à l'accomplissement de la mission) justifiées par des diagrammes à barres indiquant le temps de travail prévu pour chaque cadre de l'équipe (Tableaux 6.E et 6.G) ;
7. Les bilans vérifiés et certifiés par un Expert-comptable assermenté des Cinq (05) dernières années démontrant la solvabilité actuelle du Soumissionnaire ;
8. Une méthodologie environnementale, sociale, sécurité et santé (ESSS) répondant aux exigences des Spécifications ESSS ;
9. Le Candidat doit fournir la liste des gros matériels (camions, engins lourd, véhicules tout terrain) conformément aux critères d'évaluation du matériel qu'il envisage de mobiliser pour les prestations (avec mention de leur date d'acquisition, de leur âge, de leur puissance ou capacité, de leur état général, de leur affectation actuelle). Pour être pris en compte, chaque véhicule devra être âgé de moins de 10 ans. Il est tenu de fournir pour chacun d'eux les éléments justificatifs nécessaires : copie certifiée datant de moins de trois (03) mois de la carte grise et/ou attestation d'importation (copie de la déclaration en douane). Marque, type et numéros de série devront être donnés pour vérifier l'âge du matériel ;
10. Le Candidat fournira les documents (titre de propriété, attestation notariée de mise à disposition d'espace) attestant qu'il dispose d'espaces, dans le territoire de la Ville de Yaoundé ou les communes de la première couronne de l'espace métropolitain, destinés à l'érection d'une base logistique d'environ 5000 m<sup>2</sup> devant servir de base vie de l'entreprise. À cet égard, il présentera les titres de propriété ou de contrats de location notariés (ou enregistrés) ou encore, des protocoles d'accord de location signés par-devant notaire ;
11. La preuve d'acceptation des conditions du marché :
  - Copie dument paraphée du Cahier de Clauses Administratives Particulières (CCAP) daté et signé à la dernière page;
  - Copie dument paraphée du Cahier de Charges daté et signé à la dernière page;
  - .....- Une promesse de contrat de sous traitance.
12. Toute autre information demandée dans le RPAO ;

	<p><b>La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière.</b></p> <p><b>Volume 3 : La proposition financière contiendra les pièces ci-après visées du 3.6 du RGAO :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La soumission proprement dite, en original rédigé selon le modèle joint, timbrée à 2 000 FCFA, signée et datée ;</li> <li>- Le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière;</li> <li>- Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière;</li> <li>- Le Sous-Détail des prix dûment rempli paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière.</li> </ul> <p><b>En cas de soumission pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra présenter son offre technique et financière en des documents distincts pour chaque lot.</b></p> <p><b>N.B.</b> : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.</p>
1.4	<p>Conférence préalable à l'établissement des propositions : Oui</p> <p>Date : <u>23/07/2024</u></p> <p>Heure : 14 heures, heure locale</p> <p>Lieu : Salle de Délibérations de l'Hôtel de Ville</p>
1.5	Le Maître d’Ouvrage fournit les informations spécifiées dans le Cahier des Charges.
1.7.2	Le Maître d’Ouvrage envisage la nécessité d’assurer une certaine continuité pour les activités en aval : NON
1.8	<p>Le maître d’ouvrage exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu’ils respectent les règles d’éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l’exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, le maître d’ouvrage :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Définit aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :           <ol style="list-style-type: none"> <li>i. Est coupable de “corruption” quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d’influencer l’action d’un agent public au cours de l’attribution ou de l’exécution d’un marché</li> <li>ii. Se livre à des “manœuvres frauduleuses” quiconque déforme ou dénature des faits afin d’influencer l’attribution ou l’exécution d’un marché ;</li> <li>iii. “Pratiques collusives” désignent toute forme d’entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que le maître d’ouvrage en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;</li> <li>iv. “Pratiques coercitives” désignent toute forme d’atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d’influencer leur action</li> </ol> </li> </ol>

	<p>au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.</p> <p>v. Le conflit d'intérêt » est toute situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est de nature à compromettre à transparence dans la passation des marchés publics</p> <p>b. Toute proposition d'attribution est rejetée s'il est prouvé que l'attributaire proposé est directement ou par l'intermédiaire d'un agent public, coupable de corruption, s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusives ou coercitives ou encore en situation de conflit d'intérêt lors de l'attribution de ce marché.</p>
4.6	<p>Les offres seront déposées contre récépissé, en sept (07) exemplaires, un original et six (06) copies marquées comme telles, à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé 2ème étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, au plus tard le <u>23/07/2023</u> à 13 heures précises, heure locale contre récépissé.</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu le même jour et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé, à 14 heures dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY).</p> <p>Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
5	<b>Évaluation des propositions</b>
5.1	<p>Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à l'adresse suivante :</p> <p>Communauté Urbaine de Yaoundé Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de ville, 2ème étage, porte 002</p>
5.3	<p><b><u>A) Critères éliminatoires :</u></b></p> <p>Ils sont définis ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;</li> <li>➤ l'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des offres ;</li> <li>➤ les fausses déclarations ou pièces falsifiées;</li> <li>➤ l'absence d'une pièce du dossier financier ;</li> <li>➤ la non-conformité du BPU et/ou du DQE au modèle prescrit par le DAO</li> <li>➤ la présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP</li> <li>➤ plus d'un critère essentiel non satisfaisant.</li> </ul> <p><b><u>B) Critères essentiels</u></b></p> <p>Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les références dans les prestations similaires ;</li> <li>- la méthodologie proposée et son adéquation avec les cahiers de charges ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualification et compétence des experts ;</li> <li>- le matériel ;</li> <li>- la preuve d'acceptation des conditions du marché.</li> </ul>
5.3.1	<p><b>B) Critères essentiels</b></p> <p><b>Enveloppe B : Offre technique</b></p> <p><b>b.1. Références dans les prestations similaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience générale dans les prestations de propreté, au cours des dix (10) dernières années : <ul style="list-style-type: none"> <li>• lots 1, 2 et 3 : d'un montant de dix milliard (10 000 000 000) francs CFA TTC.</li> <li>• lot 4 : d'un montant de cinq milliard (5 000 000 000) francs CFA TTC.</li> </ul> </li> <li>- Expérience spécifique dans la collecte des ordures ménagères dans des villes de plus d'un million d'habitants au Cameroun ou en Afrique subsaharienne, au cours des dix (10) dernières années.</li> </ul> <p><i>Le critère est valide si un (01) sur deux (2) satisfaisant.</i></p> <p><b>NB : les références retenues sont celles dont les première et dernière pages du contrat enregistré et, le (s) procès-verbaux de recettes techniques ou de réception sont joints</b></p> <p><b>b.2. Méthodologie proposée et son adéquation avec les Cahiers de Charges :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension de la mission et analyse critique des Cahiers de charges (Thème contraintes influençant la prestation, thème dynamique de la prestation et thème résilience du prestataire) ;</li> <li>- Méthodologie détaillée de toutes les phases de la prestation (thème clarté de la méthodologie, thème adéquation méthodologie et environnement et thème cohérence de toutes les phases de la prestation) ;</li> <li>- Calendrier des activités avec délai (thème clarté du calendrier et thème cohérence du calendrier par rapport à toutes les phases de la prestation).</li> </ul> <p><i>Le critère est valide si deux (2) sur trois s(3) sont satisfaisants.</i></p> <p><b>b.3. Qualification et compétence du personnel clé :</b></p> <p><i>Justifier de la disponibilité du personnel clé ci-après qui peut être le même pour tous les lots de soumission à l'exception des responsables d'exploitation et environnement qui doivent être uniques par lot :</i></p> <p><b>b.3.1. Directeur de projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau ingénieur de conception BAC+5 en : Diplômé de Génie Civil / Génie Urbain / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement / Environnement / Chimie / Physique ;</li> <li>- Au moins 15 ans d'expérience générale ;</li> <li>- Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine ;</li> <li>- Expérience de 3 ans à un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p><b>b.3.2. Directeur Technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau ingénieur de conception BAC+5 en : Diplômé de Génie Civil / Génie Urbain / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement / Environnement / Chimie / Physique ;</li> <li>- Au moins 10 ans d'expérience générale ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine ;</li> <li>- Expérience de 3 ans à un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p><b>b.3.3. Directeur de maintenance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau Ingénieur de conception BAC+5 en : Mécanique ou Génie Industriel ;</li> <li>- Au moins 7 ans d'expérience générale ;</li> <li>- Expérience spécifique de 5 ans dans la maintenance des engins ;</li> <li>- Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p><b>b.3.4. Responsable d'exploitation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Logistique / Génie Rural / Génie Civil / Génie Sanitaire / Assainissement ;</li> <li>- Au moins 07 ans d'expérience générale ;</li> <li>- Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine ;</li> <li>- Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p><b>b.3.5. Responsable Environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Environnement / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement ;</li> <li>- Au moins 07 ans d'expérience générale ;</li> <li>- Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine ;</li> <li>- Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p><b>b.3.6. Responsable Social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Sociologie Urbaine, Anthropologie, Géographie Urbaine, psycho-sociologie, Communication ;</li> <li>- Au moins 07 ans d'expérience générale ;</li> <li>- Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine ;</li> <li>- Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable ;</li> </ul> <p>Les différents personnels clés, dont les Ordres professionnels existent, devront présenter une copie de leur diplôme et une attestation d'inscription auxdits Ordres</p> <p><b>NB : au risque de ne pas être pris en compte, le personnel devra présenter à chaque fois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un CV daté et signé ;</li> <li>- Une copie certifiée conforme du diplôme signé par l'autorité administrative ;</li> <li>- Une copie certifiée conforme de l'attestation d'inscription auxdits Ordres, signé par l'autorité administrative.</li> </ul> <p><b>Un sous-critère est validé si 3 oui sur 4.</b></p> <p><i>Le critère personnel est estimé rempli si le personnel proposé par le soumissionnaire rempli 5 des sous critères ci-dessus cités sur 6</i></p> <p><b>b.4. Moyens matériels :</b></p> <p><b>b.4.1. Lot 1 :</b></p> <table border="0"> <tr> <td>- Benne à ordures ménagères (BOM) :</td> <td style="text-align: right;">7</td> </tr> <tr> <td>- Benne Ville de Paris (BVP) :</td> <td style="text-align: right;">8</td> </tr> <tr> <td>- Ampli Roll :</td> <td style="text-align: right;">10</td> </tr> </table>	- Benne à ordures ménagères (BOM) :	7	- Benne Ville de Paris (BVP) :	8	- Ampli Roll :	10
- Benne à ordures ménagères (BOM) :	7						
- Benne Ville de Paris (BVP) :	8						
- Ampli Roll :	10						

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Camion-grue : 3</li> <li>- Pelle chargeuse : 2</li> </ul> <p><b>b.4.2. Lot 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Benne à ordures ménagères (BOM) : 4</li> <li>- Benne Ville de Paris (BVP) : 4</li> <li>- Ampli Roll : 8</li> <li>- Camion-grue : 2</li> <li>- Pelle chargeuse : 2</li> </ul> <p><b>b.4.3. Lot 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Benne à ordures ménagères (BOM) : 7</li> <li>- Benne Ville de Paris (BVP) : 6</li> <li>- Ampli Roll : 10</li> <li>- Camion-grue : 2</li> <li>- Pelle chargeuse : 2</li> </ul> <p><b>b.4.1. Lot 4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Benne à ordures ménagères (BOM) : 5</li> <li>- Benne Ville de Paris (BVP) : 5</li> <li>- Ampli Roll : 7</li> <li>- Camion-grue : 2</li> <li>- Pelle chargeuse : 1</li> </ul> <p><i>Chaque soumissionnaire devrait justifier (présentation de carte grise certifiée et photo) de la possession en propre du matériel minimum ou du matériel figurant sur une attestation de location ou mise à disposition ci-après, âgé de moins de 10 ans :</i></p> <p><b>Le critère est satisfait si :</b></p> <p><b>Lot 1 : au moins 25 / 30 ;</b></p> <p><b>Lot 2 : au moins 15 / 20 ;</b></p> <p><b>Lot 3 : au moins 22 / 27 ;</b></p> <p><b>Lot 4 : au moins 15 / 20.</b></p> <p>NB : il est tenu de fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour chaque matériel roulant en possession propre une copie de la carte grise légalisée par les services compétents du Ministère des Transports ;</li> <li>- pour le reste une facture légalisée pour le petit matériel.</li> </ul> <p>Sinon le critère essentiel Matériel sera noté « Non satisfaisant »</p> <p><b>b.5. La preuve d'acceptation des conditions du marché :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie dument paraphée à chaque page du Cahier de Charges, daté, signé et cacheté à la dernière page ;</li> <li>- Copie dument paraphée à chaque page du Cahier des Clauses Techniques Particulières, daté, signé et cacheté à la dernière page ;</li> <li>- Une promesse de contrat de sous traitance.</li> </ul> <p><i>Le critère est valide si trois (3) sur trois s(3) sont satisfaisants</i></p>
11	<p>Cautionnement définitif</p> <p>Le cautionnement définitif sera fixé à 2% du montant TTC du marché.</p>

## GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

<b>1- CRITÈRES ÉLIMINATOIRES</b> Les critères éliminatoires sont :			<b>Satisfaction</b>
1) l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;			
2) l'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des offres ;			
3) les fausses déclarations ou pièces falsifiées;			
4) l'absence d'une pièce du dossier financier ;			
5) la non-conformité du BPU et/ou du DQE au modèle prescrit par le DAO			
6) la présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP			
7) plus d'un critère essentiel non satisfaisant			
<b>2- CRITÈRES ESSENTIELS</b>			<b>OUI</b> <b>NON</b>
<b>2.1- REFERENCES DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES</b>			<b>OUI</b> <b>NON</b>
- Expérience générale dans les prestations de propriété, au cours des dix (10) dernières années : <ul style="list-style-type: none"> <li>• lots 1, 2 et 3 : d'un montant de dix milliard (10 000 000 000) francs CFA TTC.</li> <li>• lot 4 : d'un montant de cinq milliard (5 000 000 000) francs CFA TTC.</li> </ul>			
- Expérience spécifique dans la collecte des ordures ménagères dans des villes de plus d'un million d'habitants au Cameroun ou en Afrique subsaharienne, au cours des dix (10) dernières années.			
<b>Le critère est valide si un (01) sur deux (2) satisfaisant.</b> <b>NB : les références retenues sont celles dont les première et dernière pages du contrat enregistré et, le (s) procès-verbaux de recettes techniques ou de réception sont joints</b>			
<b>2.2- NOTE METHODOLOGIQUE</b>			<b>OUI</b> <b>NON</b>
- Compréhension de la mission et analyse critique des Cahiers de charges (Thème contraintes influençant la prestation, thème dynamique de la prestation et thème résilience du prestataire) ;			
- Méthodologie détaillée de toutes les phases de la prestation (thème clarté de la méthodologie, thème adéquation méthodologie et environnement et thème cohérence de toutes les phases de la prestation) ;			
- Calendrier des activités avec délai (thème clarté du calendrier et thème cohérence du calendrier par rapport à toutes les phases de la prestation).			
<b>Le critère est valide si deux (2) sur trois s(3) sont satisfaisants.</b>			
<b>2.3- PERSONNEL D'ENCADREMENT</b>			
<b>N°</b>	<b>Poste</b>	<b>Qualifications / Expériences</b>	<b>Satisfaction</b> <b>du sous- critère</b>
			<b>OUI</b> <b>NON</b>
1	<b>Directeur de projet</b>	Formation minimale de niveau ingénieur de conception BAC+5 en : Diplômé de Génie Civil / Génie Urbain / Génie Rural / Génie Sanitaire /	

		Assainissement / Environnement / Chimie / Physique. Au moins 15 ans d'expérience générale Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine Expérience de 3 ans à un poste de responsabilité comparable		
2	<b>Directeur technique</b>	Formation minimale de niveau ingénieur de conception BAC+5 en : Diplômé de Génie Civil / Génie Urbain / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement / Environnement / Chimie / Physique Au moins 10 ans d'expérience générale Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine Expérience de 3 ans à un poste de responsabilité comparable		
3	<b>Responsable de maintenance</b>	Formation minimale de niveau Ingénieur de conception BAC+5 en : Mécanique ou Génie Industriel Au moins 10 ans d'expérience générale Expérience spécifique de 5 ans dans la maintenance des engins Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable		
4	<b>Responsable d'exploitation</b>	Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Logistique / Génie Rural / Génie Civil / Génie Sanitaire / Assainissement Au moins 07 ans d'expérience générale Expérience spécifique de 5 ans dans la propreté urbaine Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable		
5	<b>Responsable environnement</b>	Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Environnement / Génie Rural / Génie Sanitaire / Assainissement Au moins 07 ans d'expérience générale Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable		
6	<b>Responsable social</b>	Formation minimale de niveau Ingénieur des travaux BAC+3 en : Sociologie Urbaine, Anthropologie, Géographie Urbaine, psycho-		

	sociologie, Communication		
	Au moins 07 ans d'expérience générale		
	Expérience spécifique de 3 ans dans la propreté urbaine		
	Expérience de 2 ans au moins dans un poste de responsabilité comparable		

NB : au risque de ne pas être pris en compte, le personnel devra présenter à chaque fois :

- Un CV daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme signé par l'autorité administrative ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation d'inscription auxdits Ordres, signé par l'autorité administrative.

Un sous-critère est validé si 3 oui sur 4.

**Le critère personnel est estimé rempli si le personnel proposé par le soumissionnaire rempli 5 des sous critères ci-dessus cités sur 6**

#### **2.4- MOYENS MATÉRIELS**

le soumissionnaire devra indiquer le moyen par lequel il rendra disponible le matériel minimum exigé dans le DAO, pour la bonne exécution des travaux.

N°	Type de matériel	Nombre minimum	Type de propriété (Propre/Location)	Critère de satisfaction	
				OUI	NON
<b>Lot 1</b>					
1	Benne à ordures ménagères	7			
2	Benne Ville de Paris (BVP)	8			
3	- Ampli Roll	10			
4	Camion-grue	3			
5	Pelle chargeuse	2			
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>			
<b>Lot 2</b>					
1	- Benne à ordures ménagères	4			
2	Benne Ville de Paris (BVP)	4			
3	- Ampli Roll	8			
4	Camion-grue	2			
5	Pelle chargeuse	2			
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>			
<b>Lot 3</b>					
1	- Benne à ordures ménagères	7			
2	Benne Ville de Paris (BVP)	6			
3	- Ampli Roll	10			
4	Camion-grue	2			
5	Pelle chargeuse	2			
<b>TOTAL</b>		<b>27</b>			
<b>Lot 4</b>					
1	- Benne à ordures ménagères	5			

<b>2</b>	Benne Ville de Paris (BVP)	5			
<b>3</b>	- Ampli Roll	7			
<b>4</b>	Camion-grue	2			
<b>5</b>	Pelle chargeuse	1			
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>			

**Chaque soumissionnaire devrait justifier (présentation de carte grise certifiée et photo) de la possession en propre du matériel minimum ou du matériel figurant sur une attestation de location ou mise à disposition ci-après, âgé de moins de 10 ans.**

**Le critère est satisfait si :**

**Lot 1 : au moins 25 / 30 ;**

**Lot 2 : au moins 15 / 20 ;**

**Lot 3 : au moins 22 / 27 ;**

**Lot 4 : au moins 15 / 20.**

NB : il est tenu de fournir :

- pour chaque matériel roulant en possession propre une copie de la carte grise légalisée par les services compétents du Ministère des Transports ;

- pour le reste une facture légalisée pour le petit matériel.

Sinon le critère essentiel Matériel sera noté « Non satisfaisant »

#### **2.5- PREUVE D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHE**

Copie du Cahier de Clauses Administratives Particulières (CCAP) dument paraphé à chaque page et daté, signé et cacheté à la dernière page

Copie du Cahier de Charge (CC) dument paraphé à toutes les pages et signé, cacheté et daté à la dernière page

Une promesse de contrat de sous traitance.

**Le critère est valide si trois (3) sur trois s(3) sont satisfaisants**

#### **ANALYSE FINANCIERE**

L'analyse de l'offre financière se fera par :

- La vérification de la conformité des prix en lettre avec les prix en chiffres. En cas de discordance entre les prix en chiffres et les prix en lettre, seuls seront pris en compte les prix en lettres.

- La vérification des calculs.

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant ayant présenté une offre techniquement qualifiée.

**Article 2:** La date de remise des offres initialement prévue le 23 juillet 2024, est reportée au 20/08/2024 aux mêmes lieu et heure.

**Article 3:** le présent additif sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 16 JUIL 2024

**LE MAIRE DE LA VILLE  
DE YAOUNDE**

Ampliation :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM – CUY
- Affichage
- SOPECAM
- Sous-Directeur des Marchés Publics



Messi Atangana Luc